



COMMUNE DE
ST-LEGIER-LA CHIESAZ

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

Conformément aux dispositions de l'article 6 du Règlement communal sur la protection des arbres du 10 février 2011, la Municipalité de St-Légier-La Chiesaz soumet à la consultation publique du

7 au 27 novembre 2017

sur la parcelle n°2107, propriété de la Communauté des copropriétaires « Gautschi - Von Tschammer - Blonay/Saint-Légier », p.a. M. Dominik Gautschi, Muggenbergweg 43, 4148 Pfeffingen, sise à la route des Deux-Villages et la route des Areneys 17-19 - 1806 St-Légier-La Chiesaz

UNE DEMANDE D'AUTORISATION

pour l'abattage d'un noyer protégé, diamètre du tronc dès 30 cm et plus, avec plantations compensatoires, conformément au dossier d'enquête n°2967-17 actuellement en consultation

Le dossier est déposé au Bureau technique (rez-de-chaussée inférieur) où il peut être consulté.

Les observations ou oppositions éventuelles devront être adressées à la Municipalité jusqu'au 27 novembre 2017, délai d'intervention.

LA MUNICIPALITE